RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ÉLIGIBLE CPF

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Titre Professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect de la législation et de la réglementation, du code de déontologie, des procédures et des consignes, l'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens, préserve l'environnement dans une démarche de service.

OBJECTIFS

L'agent de sûreté et de sécurité privée assure la sécurité des biens et des personnes. Il accueille, informe, porte assistance sur une zone d'intervention clairement définie. Il est attentif et actif vis-à-vis de tout ce qui peut affecter l'intégrité des personnes. Il s'inscrit dans une relation de service, inséparable de ses missions de base :

- **la sûreté** : surveillance et réaction vis-à-vis des actes de malveillance.
- **la sécurité** : surveillance et réaction vis-à-vis des accidents involontaires d'origine humaine, naturelle ou matérielle. Permet de demander la carte professionnelle auprès du CNAPS.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public, sous réserve d'obtention des prérequis
- Etre titulaire d'un numéro d'autorisation préalable (N°PRE) auprès du CNAPS
- Pour les personnes de nationalité étrangère : justification de 5 ans de présence régulière sur le territoire et du niveau de langue B1 (diplôme délivré par une autorité française, TCF, TEF)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Maryse Bastié - **Limoges**

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

code RNCP : n°40298

Date de publication : 07/03/2025

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Titre Professionnel d'agent de sûreté et de sécurité privée (A2SP)

Durée

- 460 h en centre - 70 h en entreprise

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre professionnel - Niveau 4
- Certificat SST / SSIAP 1 / Habilitation électrique BS BE Manœuvre
- Attestation de formation

Modalités de formation

- Apports théoriques et exercices pratiques
- Fiches et matériels réglementaires

Modalités de financement

- Financement individuel
- Financement Région Nouvelle - Aquitaine
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Entreprise / OPCO
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)

Tarif de référence*

- 5 200 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité :

- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité en sécurité privée.
- Contrôler l'accès à l'aide de dispositifs technologiques et de matériels de détection.
- Prévenir les situations conflictuelles, menaçantes ou les traiter.
- Contribuer au suivi de l'activité sur le site d'exploitation.

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces :

- Prévenir et réagir face à des problèmes incendie dans des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur
- Surveiller un site dit « sensible » et intervenir de manière appropriée à la situation

CCP - Assurer une prestation de surveillance humaine sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée :

- Prévenir les situations génératrices de risques et intervenir si nécessaire
- Détecter des comportements suspects ou des actes malveillants et réagir de manière appropriée
- Réaliser l'ensemble des actions en réponse à une anomalie ou à une alarme

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Métiers accessibles : agent de sécurité, agent de sécurité incendie

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Test B1 règlementaire pour les étrangers
- Test d'entrée et entretien individuel de sélection
- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes, nous consulter